

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE-DE-CLIFTON

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2026-2027-2028

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Sarah Lévesque, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton;

QUE le rôle d'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton pour les années 2026, 2027 et 2028, est déposé au bureau de la greffière-trésorière sis au 66, chemin Auckland, en date du 11 novembre 2025;

Ledit rôle d'évaluation peut être consulté durant les heures normales de bureau;

Une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale doit être déposée avant le 1er mai 2026;

Cette demande de révision doit, sous peine de rejet :

- a) Être faite sur le formulaire prescrit au premier alinéa de l'article 263, paragraphe 2, de la Loi sur la fiscalité municipale et intitulée "Demande de révision du rôle d'évaluation foncière". Le formulaire est disponible au bureau municipal;
- b) Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par règlement de la MRC du Haut-Saint-François, et ce, conformément à l'article 263.2 de la Loi sur la fiscalité municipale;
- c) Être déposée à la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton, sise au 66, chemin Auckland, Saint-Isidore-de-Clifton ou de toute manière autrement prescrite par ledit règlement;

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où



elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Avis donné à Saint-Isidore-de-Clifton, ce 19 ième jour du mois de novembre de 2025.

Sarah Lévesque

Directrice générale, greffière-trésorière

Certificat de publication

Je, Sarah Lévesque, directrice générale et greffière-trésorière, de la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis à l'endroit désigné par le conseil municipal et publié sur le site Web de la Municipalité.

Donné à Saint-Isidore-de-Clifton, ce 19 novembre 2025